



جامعة عبد الملك السعدي  
Université Abdelmalek Essadi



المركز الوطني للبحث العلمي والتقني  
Centre National pour la Recherche  
Scientifique et Technique



Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de la  
Formation des Cadres



كلية العلوم والتقنيات، طنجة

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
المكتب الجهوي للإستثمار الفلاحي للوكوس  
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU LOUKKOS



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC



Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos



التنويرية السامية للمياه والغابات  
ومعارية التصحر  
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification

Direction Régionale Des Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification de Tanger

## CONVENTION DE COLLABORATION DE RECHERCHE

établie entre les partenaires impliqués dans la réalisation  
d'un projet de recherche financé dans le cadre

**DES DOMAINES PRIORITAIRES DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي للوكوس  
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU LOUKKOS



جامعة عبد المالك السعدي  
Université Abdelmalek Essadi

## CONVENTION DE COLLABORATION DE RECHERCHE

établie entre

**La Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FSTT)**  
et

**l'Office de Mise en Valeur Agricole du Loukkos (OMRMVAL)**

**Pour la réalisation  
d'un projet de recherche financé dans le cadre**

**DES DOMAINES PRIORITAIRES DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

## CONVENTION DE COLLABORATION DE RECHERCHE

L'institution coordinatrice : **Universite Abdelmalek Essaadi, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FSTT)**

Ci-après désigné(e) « **Institution coordinatrice** »

**Et**

L'institution partenaire : **l'Office de Mise en Valeur Agricole de Loukkos (ORMVAL)**

Ci-après désigné « **partenaire socio-économique** »

- *Considérant la convention de collaboration et de coopération conclue entre l'ORMVAL et la FST de Tanger en date du 04 Mars 2012.*
- *Considérant l'appel à projets dans les domaines prioritaires lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres en juillet 2013, auprès de la communauté scientifique nationale dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique, du développement de l'innovation technologique et du soutien à la gouvernance ;*
- *Considérant les résultats de l'appel à projets dans les domaines prioritaires de la recherche scientifique et du développement technologique, publiés le 04 juin 2014 ;*
- *Considérant la convention de soutien aux projets dans les domaines prioritaires de la recherche scientifique et du développement technologique signée, en mars 2016, entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC), le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et l'Université Abdelmalek Essaadi.*

### **Les Parties conviennent de ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet d'établir les conditions et les modalités de collaboration entre les parties pour la contribution à la réalisation du projet de recherche intitulé : « **Outil de Gestion Intégrée de l'Environnement** » « **OGI-Envi** » et archivé au service des Programmes Scientifiques du CNRST et qui sera réalisée dans le cadre de la convention de collaboration de recherche multipartie.

#### **ARTICLE 2 : Ressources du projet**

La subvention d'un montant de **5996020,00** DH provenant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC) correspondant à la dotation accordée au projet.

#### **ARTICLE 3: Engagement de l'institution coordinatrice : Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FSTT)**

L'institution coordinatrice du projet s'engage à :

- ✓ assurer le suivi permanent de la réalisation des travaux scientifiques, tels que décrits dans le projet de recherche de la convention multipartie ;
- ✓ mobiliser toutes les personnes impliquées dans la réalisation du projet de recherche ;
- ✓ élaborer les comptes rendus scientifiques.
- ✓ mobiliser les moyens humains et techniques nécessaires pour la réalisation du projet de recherche ;
- ✓ mettre l'infrastructure, le matériel et le personnel compétent dont elle dispose au service de la recherche subventionnée ;
- ✓ réaliser les recherches prévues dans le cadre du projet avec diligence et continuité jusqu'à leur achèvement ;
- ✓ respecter les tâches ainsi que les livrables tels que décrits au niveau de la proposition soumise dans le cadre de l'appel à projets ;
- ✓ respecter le programme scientifique initial, l'échéancier de sa réalisation et le programme d'emploi de la subvention ;
- ✓ mentionner le soutien apporté par le MESRSFC et le CNRST à ce projet de recherche dans les publications, communications, ouvrages de recherche, mémoires de thèse de doctorat et habilitations issus des travaux scientifiques menés dans le cadre du projet de recherche ;

**Partenaires Socio-économiques**

**Institution partenaire 1**

Directeur de l'Office Régionale de Mise en Valeur Agricole du Loukkos ORMVAL

**Institution partenaire 2**

Directeur de l'Agence de Bassin Hydraulique de Loukkos (ABHL)



Pour le Directeur  
Le Secrétaire Général  
Signé: BEZZANIN Bouarfa

**Institution partenaire 3**

Directeur provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Tanger